

Grippe et IRA

Informations prélèvements :

Les médecins du réseau sentinelle peuvent prélever le premier patient de la semaine présentant des symptômes évoquant une IRA.

Rappel : définition de cas d'un syndrome d'infection respiratoire aiguë (IRA)

Apparition brutale d'une fièvre ou sensation de fièvre
(T° ≥ 38°C ou frissons si température non prise)

ET

Un ou plusieurs signes respiratoires suivants:

- ⇒ Toux
- ⇒ Essoufflement
- ⇒ Sensation d'oppression thoracique

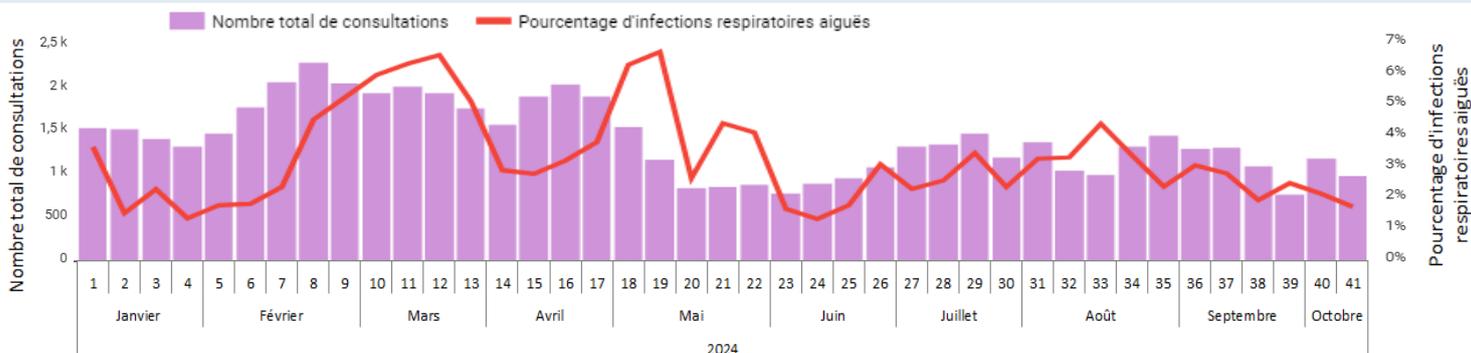


Figure 1 : Suivi du nombre de consultations et du pourcentage d'infections respiratoires aiguës au sein du réseau sentinelle depuis le 1er janvier 2024 en Nouvelle-Calédonie.

En 2024, le pourcentage d'infections respiratoires aiguës varie entre 1,3 % et 6,6 %, avec des pics marquants entre les semaines 8 et 12 en raison de la circulation de VRS, ainsi qu'entre les semaines 17 et 21 en lien avec la circulation de la grippe A. Depuis la semaine 26, le pourcentage d'infections respiratoires aiguës reste globalement stable, et en dessous de 5 %.

Réseau sentinelle :

113 syndromes IRA ont été déclarés au mois de septembre sur 4 315 consultations par les médecins du réseau sentinelle, soit environ 2,6 % de consultations pour un syndrome IRA en septembre 2024, contre 3,3 % au mois d'août 2024.

Grippe :

Depuis le 1er janvier 2024, au total 1 702 tests ont été effectués.

⇒ 78 cas de grippe ont été confirmés, répartis comme suit : 50 cas de A/H3N2, 7 cas de A/H1N1 et enfin 21 cas non sous-typés. La circulation du virus de la grippe A/H3N2 se poursuit sur l'ensemble du territoire, avec une légère intensification observée ces dernières semaines, particulièrement marquée en province des Iles.

Autres Virus respiratoires :

Depuis le 1er janvier 2024, au total 762 tests ont été effectués.

⇒ 217 cas d'autres Virus respiratoires ont été confirmés, dont 158 cas de VRS, 39 cas de Rhinovirus, 10 cas de Mycoplasma pneumoniae, 5 cas de Parainfluenza et 4 cas d'Adénovirus et enfin 2 cas de Bocavirus.

Au mois de septembre, une circulation de Rhinovirus est observée avec 3 cas et 1 cas d'Adénovirus.

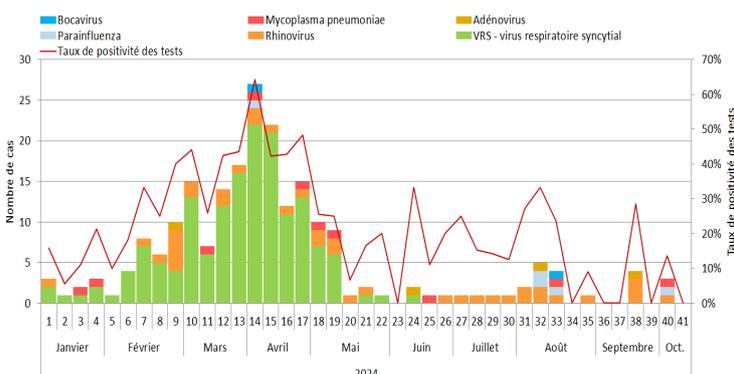


Figure 2 : Suivi du nombre de cas autres virus respiratoires confirmés biologiquement et du taux de positivité des tests.

COVID-19 :

Depuis le 1er janvier 2024, environ 1 863 tests ont été effectués.

⇒ 127 cas de COVID-19 ont été confirmés, avec une absence de cas entre les semaines 10 et 15 et 17 et 25, suivie de l'apparition de nouveaux cas à partir de la semaine 26. On constate une reprise plus marquée de la circulation du COVID en début du mois.

⇒ 11 cas de COVID-19 ont été confirmés pour le mois de septembre. Depuis le 1er septembre, nous avons comptabilisé 6 cas âgés de plus de 65 ans, dont 4 ont nécessité une hospitalisation.

⇒ Depuis le début de l'année, 91 souches ont été séquencées avec une majorité de sous variants JN.1. Le variant actuellement en circulation sur le territoire est le KP 3.1.1, ce variant a été détecté chez le premier cas du mois de juillet.

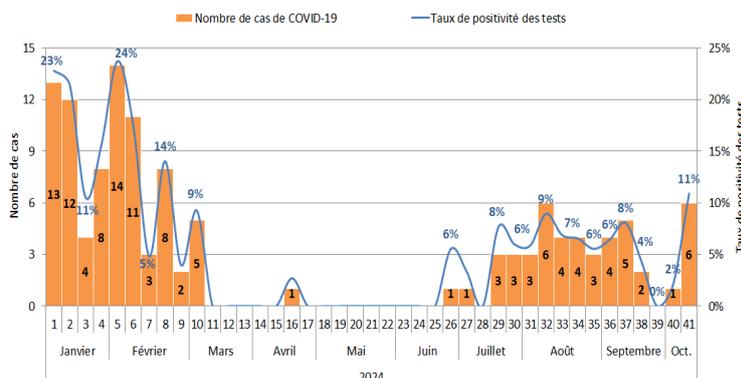


Figure 3 : Suivi du nombre de cas de Covid-19 confirmés biologiquement et du taux de positivité des tests.

Retrouvez les bulletins épidémiologique du réseau sur le site de la DASS NC : <https://dass.gouv.nc/votre-sante/les-reseaux-de-surveillance>

Gastro-entérites aiguës et diarrhées

Informations prélèvements :

Les médecins du réseau sentinelle peuvent prélever les deux premiers patients de la semaine présentant des symptômes diarrhéiques.

Rappel : définition de cas d'un syndrome diarrhéique aiguë

- Au moins 3 selles liquides ou molles par jour datant de moins de 14 jours motivant la consultation
- ET**
- Absence d'une cause non infectieuse (médicaments, maladies chroniques...)

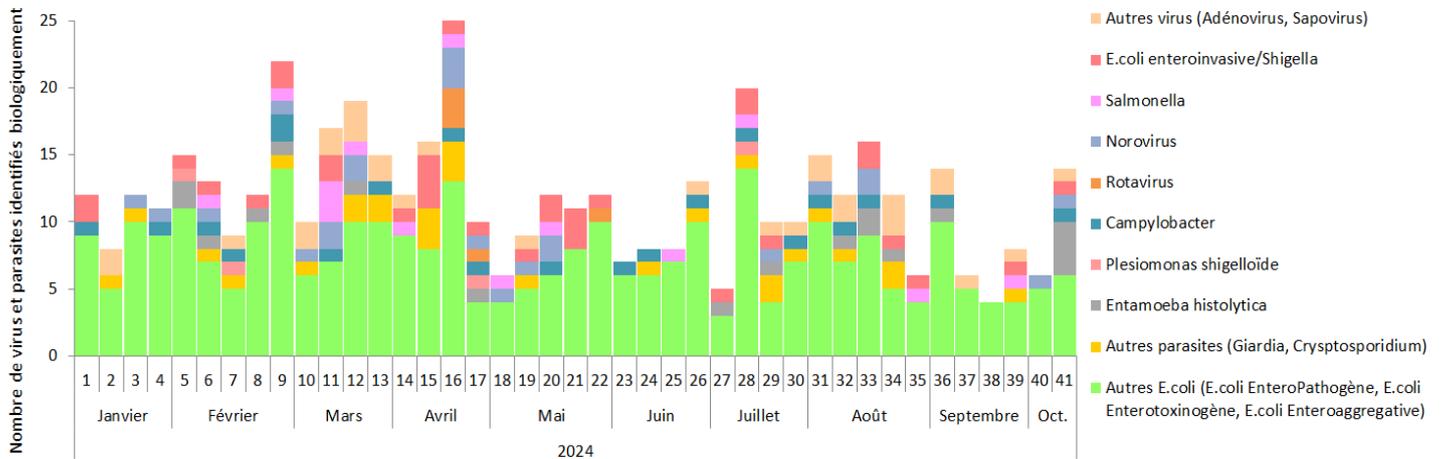


Figure 4 : Nombre de virus et de parasites identifiés biologiquement par le CHT et taux de positivité des tests depuis le 1er janvier 2024 en Nouvelle-Calédonie.

Depuis le 1er septembre 2024, il est observé une circulation de Sapovirus avec 3 cas signalés, ainsi que d'Adénovirus, Giardia, Salmonella, Norovirus, Campylobacter, *E.coli entéroinvasif/Shigella*, et *Entamoeba histolytica*, chacun avec 1 cas rapporté.

Arboviroses

Les chiffres clés depuis le 1 janvier 2024 :

- ⇒ 3 cas de dengue locaux confirmés biologiquement (DENV-1 et DENV-2) enregistrés à Nouméa et à Paita (semaine 6, 7 et 9) ;
- ⇒ 6 cas de dengue importés confirmés biologiquement (DENV-1 et DENV-2), importés d'Indonésie, de Bali, de Tahiti et de Fidji ;
- ⇒ 2 cas probables locaux (semaine 13 et 14) ;
- ⇒ **Pas d'épidémie en cours.**

Un nouveau cas de Zika, importé de Bali, a été confirmé biologiquement en semaine 30, en Province Nord.

Point épidémiologique international

Dans le Monde :

Dengue :

- ⇒ Polynésie française : 174 cas (52 % de DENV-2 et 48 % de DENV-1) - alerte 2 (en cours). Source : <https://www.spc.int/phd/epidemics/> + <https://www.service-public.pf/dsp/>
- ⇒ France hexagonale : 80 cas autochtones ont été déclarés. Source : santepubliquefrance.fr Chikungunya, dengue et zika - Données de la surveillance renforcée en France hexagonale

Chikungunya :

- ⇒ Réunion : 9 cas autochtones déclarés. Source : santepubliquefrance.fr Bulletin régional - Surveillance épidémiologique à la Réunion

Coqueluche :

- ⇒ Polynésie française : 146 cas confirmés de coqueluche (en augmentation). Source : <https://www.service-public.pf/dsp/> Bulletin de surveillance sanitaire N°39/2024
- ⇒ Australie : plus de 24 000 cas ont été recensés. Source : <https://7news.com.au/news/health-alert-as-victoria-records-surge-in-whooping-cough-cases-c-15938466>
- ⇒ France hexagonale : 35 décès déclarés dont 22 enfants. Source : santepubliquefrance.fr Bulletin régional - Epidémie nationale de coqueluche

MPOX :

Déclenchement de l'urgence de santé publique de portée internationale par le directeur général de l'OMS depuis le 14/08/2024. <https://dass.gouv.nc/votre-sante-maladies/mpox>

- ⇒ Afrique : 31 427 cas suspects, 6 603 cas confirmés, 1 100 décès Source : <https://www.who.int/fr/> - <https://africacdc.org/fr/>
- ⇒ Thaïlande : 1 cas déclaré.
- ⇒ Suède : 1 cas déclaré.
- ⇒ France hexagonale : 186 cas déclarés. Source : santepubliquefrance.fr Bilan épidémiologique des cas de mpox en France

Remerciements : Nous remercions tout particulièrement les médecins du réseau pour leur implication. Nous remercions aussi l'ensemble des médecins du territoire, les laboratoires privés, le laboratoire du CHN et le laboratoire du CHT de Nouvelle-Calédonie pour leur participation au recueil de données à travers la déclaration obligatoire.

Retrouvez les bulletins épidémiologique du réseau sur le site de la DASS NC : <https://dass.gouv.nc/votre-sante/les-reseaux-de-surveillance>

Epidémie de coqueluche

(préconisation : <https://dass.gouv.nc/votre-sante-maladies-maladies-declarer/coqueluche>)

A savoir :

- ⇒ Nombre de cas : **79 cas** au 13 octobre 2024 ;
- ⇒ **2 hospitalisations** sont à déplorer à ce jour.

◆ Cas confirmés :

- ⇒ Indicateur du test biologique (PCR) : signes cliniques évocateurs de <21 jours.

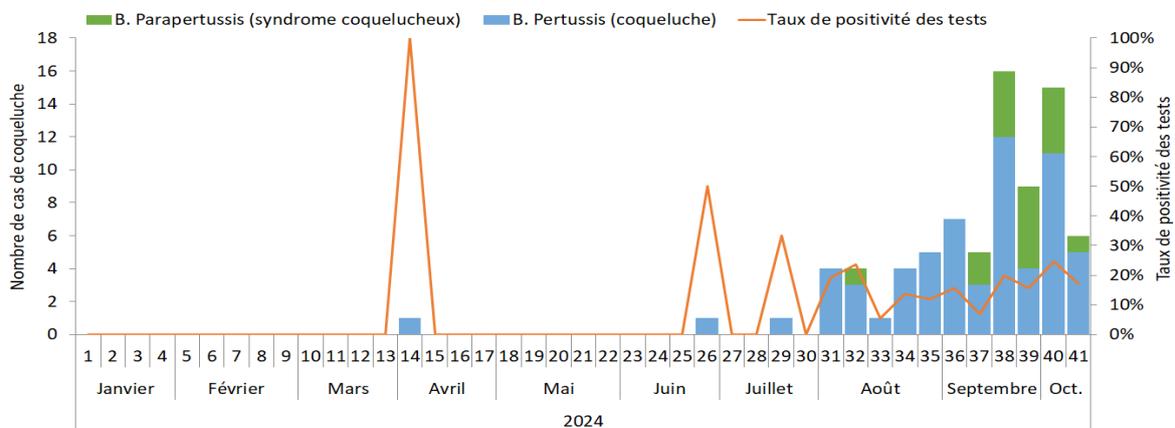
◆ Cas probables :

Cas présentant des symptômes typiques compatibles et ayant eu un contact avec un cas confirmé (déclaration à faire par les médecins via la fiche MDO et à transmettre via l'adresse mail : alerte.dass@gouv.nc).

Situation actuelle

Depuis le début de l'année, 497 tests ont été effectués, révélant un total de 79 cas. Parmi ces derniers, on compte 62 Bordetella Pertussis et 17 Bordetella Parapertussis.

Une augmentation des cas a été observée à partir de la semaine 31, puis un pic en semaine 38.



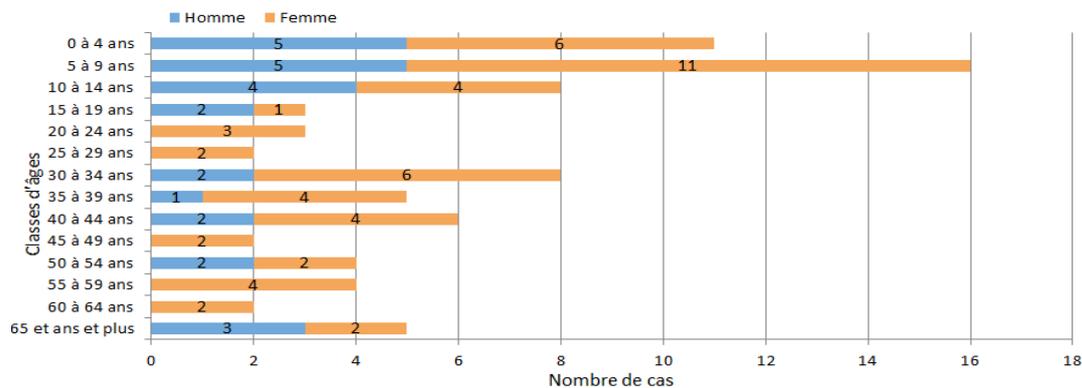
Nombre de cas de coqueluche hebdomadaire et taux de positivité des tests depuis le 1er janvier 2024

Population concernée

La répartition des cas montre que les femmes représentent 67 % des cas (53), tandis que les hommes représentent 33 % (26).

Les enfants âgés de 0 à 14 ans constituent 44 % (35) des cas positifs.

Il est à noter 4 cas observés chez les enfants <6 mois, qui constituent la population à risque. L'âge du plus jeune cas est de 10 jours.



Répartition des cas de coqueluche par classe d'âge et par sexe depuis le 1er janvier 2024.

Localisation des cas

La Province Sud enregistre le plus grand nombre de cas, représentant 57 % du total, avec un taux d'incidence de 2,2 (pour 10 000 habitants). La Province des Iles en compte 27 %, avec un taux d'incidence de 11,4 (pour 10 000 habitants). 9 cas, soit 16 % n'ont pas d'adresse de renseignée (cas injoignable).